



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

BUDGET DU QUÉBEC 2012-2013 UN ENGAGEMENT ENCOURAGEANT POUR LA DANSE

Montréal, le 21 mars 2012 — C'est avec plaisir que la communauté de la danse professionnelle du Québec recevait, hier, une annonce encourageante de la part du gouvernement québécois. En dépit d'un cadre financier très contraignant, le budget 2012-2013 du ministre Raymond Bachand octroie au Conseil des arts et des lettres du Québec, pour les cinq prochaines années, 6 millions de dollars supplémentaires pour soutenir le développement de la danse professionnelle au Québec. Ces nouveaux crédits représentent, sur une base annuelle, une augmentation de 1,2 million de dollars, soit l'équivalent de 10 %, de l'enveloppe actuellement allouée à la discipline se situant autour de 10 millions de dollars.

Rappelons que ces nouveaux crédits arrivent au bon moment, puisque près d'une soixantaine d'organisations en danse font actuellement l'objet d'une évaluation globale du CALQ et que les résultats de cet exercice engageront une bonne partie des fonds dédiés à la danse pour les quatre prochaines années.

Cette augmentation, que nous qualifions de raisonnable dans les circonstances, est une des retombées concrètes du **Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021**, que dévoilait avec grande fierté, en juin 2011, le Regroupement québécois de la danse et la communauté de la danse au terme d'une démarche exemplaire de consultation et de concertation. S'il y a beaucoup à faire et davantage à investir pour que la danse québécoise prenne son plein essor, sur un horizon de dix ans, il reste que l'engagement financier du gouvernement québécois lui permet dès aujourd'hui de voir concrètement à son avenir.

Au nom de la communauté de la danse professionnelle du Québec, le RQD tient à souligner l'appui indéfectible de la ministre Christine St-Pierre qui, depuis le début du projet des Grands Chantiers de la danse, en octobre 2007, a cru en la capacité du milieu de se prendre en charge et à sa volonté de se donner une vision de développement qui soit concertée et structurante.

Le Regroupement québécois de la danse représente près de 500 professionnels de la danse sur la scène publique et politique. Fondé en 1984 sur la nécessité de doter la danse québécoise d'une voix commune, le RQD joue un rôle de leader dans la mise sur pied de projets structurants pour la discipline.

En 2011, dans les suites du **Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021**, il mettait en place le portail Québec Danse, une porte d'entrée unique et interactive à la disposition de tous les professionnels, les partenaires et les collaborateurs de la danse. Il créait également la semaine d'activités Québec Danse, dans le but de stimuler les échanges entre les professionnels et le grand public.

– 30 –

Renseignements : Francine Arsenault
Directrice des communications par intérim
514 849-4003, poste 225 / info@quebecdanse.org